



La filière vitivinicole représentée par Vin & Société remet au président de la République sa contribution au Plan National de Santé Publique « Priorité prévention »

Vin & Société, au nom des 500 000 acteurs de la vigne et du vin, rend aujourd'hui sa contribution au Plan National de Santé Publique « Priorité Prévention » et participe ainsi à la « **révolution de la prévention** » voulue par le président de la République. Les mesures fortes portées par la filière vitivinicole viennent répondre à deux enjeux : **la protection des populations à risque (femmes enceintes, mineurs et jeunes adultes) et la responsabilité dans la consommation de vin.**

Vin & Société mobilisera 2 millions d'euros en 4 ans – 2019/2022 – pour mettre en œuvre ces mesures. Cette contribution a été **construite collectivement** avec l'ensemble des producteurs de boissons alcoolisées – vins, bières et spiritueux – tous conscients de leur responsabilité sociale et ne pouvant accepter le mauvais usage de leurs produits et les risques qui y sont associés. Sa mise en œuvre opérationnelle nécessitera une coopération étroite avec les pouvoirs publics.

Parmi les principales mesures portées par la filière vitivinicole :

- + Faire mieux respecter l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs : Vin & Société s'engage à **améliorer la formation des professionnels** au respect de la réglementation interdisant la vente d'alcool aux mineurs. Ce travail s'effectuera en concertation avec la grande distribution et les professionnels en contact avec les consommateurs (CHR, commerces spécialisés).
- + Informier sur les risques liés à la conduite sous l'influence de l'alcool : partenariats avec la Sécurité et la Prévention routière, promotion du « conducteur désigné », solutions alternatives pour le retour au domicile, outils de contrôle de l'alcoolémie, etc. Vin & Société renforce dès à présent son engagement pour la sécurité au volant. **En 2021, des alcobornes seront mises en place lors des fêtes viticoles dans toutes les régions.**
- + Intensifier la lutte contre le *binge drinking* : Vin & Société souhaite mettre en **place une charte nationale avec les écoles, universités et associations étudiantes** pour établir les droits et les devoirs à respecter par les différents acteurs durant les soirées étudiantes. Elle sera proposée à toutes les académies, relayée par les influenceurs et opérationnelle dès le second semestre 2019.
- + Contribuer à la diffusion du message « zéro alcool » pendant la grossesse : Vin & Société est favorable à l'amélioration de la visibilité du pictogramme « femme enceinte » et, au-delà, se tient prête à relayer **ce message d'abstinence** auprès des femmes pour toute la durée de la grossesse.

- + Promouvoir les comportements responsables auprès des consommateurs : Vin & Société s'engage à diffuser un **guide de la consommation responsable** à travers **toutes les interprofessions et les syndicats viticoles** dès le second semestre 2018 ; et se rapprochera également des **collectivités territoriales** pour promouvoir la prévention au niveau local grâce à la réalisation d'un guide de bonnes pratiques opérationnel dans le courant du second semestre 2019.

- + Améliorer la connaissance et la mise en œuvre de la consommation responsable auprès des futurs professionnels :
 - **Création d'un label pour l'organisation de fêtes viticoles responsables** à déployer fin 2019, en partenariat avec les interprofessions viticoles et Atout France.
 - Diffusion dès 2020 de formations spécifiques à la consommation responsable et **aux obligations règlementaires** pour **les futurs professionnels** de la viticulture dans les établissements d'enseignement et de formations agricoles, ainsi que pour les futurs professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

- + Améliorer l'autorégulation en matière de publicité et favoriser les bonnes pratiques : Vin & Société s'engage, d'une part, à signer le **code déontologique de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP)** sur les publicités pour les boissons alcoolisées, et à délivrer, d'autre part, des conseils juridiques auprès de ses adhérents pour renforcer le respect des bonnes pratiques au sein de la filière vitivinicole.

« Nous sommes engagés dans une démarche volontariste et nous nous inscrivons dans une trajectoire de progrès pour lutter contre les dommages liés à la consommation excessive d'alcool. Nous sommes prêts à poursuivre le travail de concertation avec toutes les parties prenantes » **déclare Joël Forgeau, Président de Vin & Société**. Et de poursuivre : « La révolution de la prévention peut constituer une occasion unique de promouvoir un modèle équilibré, respectueux à la fois de la santé publique, d'un art de vivre à la française et de notre économie ».

Paris, le 27 juin 2018

Service de presse : Valérie Fuchs
06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr / @ValerieFuchsCom

www.vinetsociete.fr

Le mardi 3 juillet à 18h, Vin & Société organise un débat intitulé « **Peut-on faire de la prévention tout en valorisant la consommation modérée et responsable de vin ?** » en présence de **Pau Roca, Secrétaire général de la Federacion Espanola del vino (FEV)** et de **Hubert Sacy, Directeur général d'Educ'alcool au Québec**. Quels enseignements pouvons-nous tirer de ces expériences ?

Information et inscription auprès du service de presse de Vin & Société